

**INSTRUCTIONS AUX ÉTUDIANTS
DE L'ANNEE SPECIALE - QLIO**

FORMALITES ADMINISTRATIVES D'INSCRIPTION

Dossier complet à envoyer à :

IUT de Nantes – Service de la Scolarité
2 avenue du Professeur Jean Rouxel
BP 539
44475 CARQUEFOU cedex
à partir du 7 juillet 2021

En cas de renoncement au bénéfice de votre admission, merci de bien vouloir en informer le secrétariat du département QLIO : sec-qlio.iutna@univ-nantes.fr

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Le dossier est à fournir, complet, photocopies faites.

1	Dossier d'inscription complété, daté et signé (fichier en ligne).
2	Une photographie récente (moins de 2 mois), au format carte d'identité + autorisation d'utilisation de la photographie.
3	L'attestation d'acquiescement de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) – Les apprentis sont concernés par la CVEC. Les étudiants inscrits en formation continue financée (contrat de professionnalisation) ne sont pas concernés par la CVEC. A télécharger sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
4	Une copie de votre carte d'identité ou du livret de famille.
5	Une copie de votre certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
6	Une photocopie du dernier diplôme obtenu ou du relevé de notes si le diplôme ne vous a pas encore été délivré. Aucune inscription définitive ne sera prise sans présentation de cette pièce + Une photocopie de document faisant apparaître votre numéro INE ou BEA (copie du relevé de notes du baccalauréat).
7	Une copie du contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou du document « attestation d'embauche » (modèle IUT) signée par l'entreprise. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation n'ouvrent pas droit aux bourses.

Votre carte d'étudiant et votre certificat de scolarité vous seront remis à la rentrée par le secrétariat de votre formation. Pour les étudiants qui étaient déjà inscrits à l'Université de Nantes en 2020/2021, vous éditez votre certificat de scolarité depuis votre espace Intranet après votre inscription et la carte reste valide.

Dates de rentrées : Consulter le tableau des dates de rentrées en ligne sur le site de l'IUT
<https://iutnantes.univ-nantes.fr/admissions/inscriptions/>